



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

15/02/2010- Philippe JUVIN, Député au Parlement européen (PPE-UMP), interpelle la Commission européenne : « *il faut interdire aux banques commerciales toute activité spéculative* »

Pour Philippe JUVIN, Député européen, « *il faut tirer toutes les leçons de la crise. Le Président de la République, lors du Sommet de Davos, a souligné l'importance de la régulation à appliquer à l'activité bancaire afin d'éviter tout retour à la situation catastrophique de l'automne 2008.* »

Le Député européen et Secrétaire national de l'UMP ajoute : « *Les banques ont failli ruiner l'économie, du fait des risques inconsidérés qu'elles ont pris.* »

Ainsi, dans la droite ligne des propositions de Nicolas SARKOZY et du plan Volcker, le Député européen souhaite que « *la France prenne l'initiative d'un projet de loi sur l'exercice de la profession bancaire. Ce projet de loi viserait à établir une ferme distinction entre les banques commerciales au service des particuliers et de l'économie réelle et les établissements financiers qui développent des activités spéculatives.* »

Le Député européen Philippe JUVIN vient ainsi d'interpeller Michel BARNIER, nouveau Commissaire européen au Marché Intérieur et aux Services Financiers, afin de lui demander si la Commission « *était prête à aller dans cette direction.* »

« *Alors que les Etats Unis font amende honorable avec le plan Volcker, il est regrettable que l'Union européenne ne soit pas à l'initiative sur ces questions, alors qu'elle a une véritable expertise et a toujours établi des règles prudentielles fortes.*» Le Député européen conclut : « *ne tergiversons pas : il faut interdire aux banques commerciales toute activité spéculative* », conclut le Député européen.

Pour toute information:

Bureau de Philippe Juvine, député européen, Aurore Bergé: tél.: +33 (0)6 65 41 50 55

Service de presse du Groupe PPE au Parlement européen, Marion Jeanne, tél.: +32 (0)479 84 02 93